

De la confiance à la connaissance, de l'école à la communauté: agir pour la persévérance scolaire au Québec

MANDAT D'INITIATIVE

SEPTEMBRE 2011

COMMISSION DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION

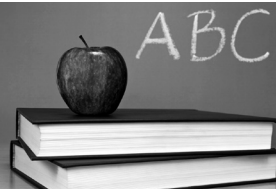


De la confiance à la connaissance, de l'école à la communauté: agir pour la persévérance scolaire au Québec

MANDAT D'INITIATIVE

SEPTEMBRE 2011

COMMISSION DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION



Publié par le Secrétariat des commissions
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de la culture et de l'éducation, veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Emilie Bevan, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : cce@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca

ISBN: 978-2-550-62146-1 (Imprimé)

ISBN: 978-2-550-62147-8 (PDF)

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, septembre 2011

LES MEMBRES ET LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Le président

M. Marsan (Robert-Baldwin)

Le vice-président

M. Curzi (Borduas) (jusqu'au 6 juin 2011)

Les membres

M. Blanchet (Drummond)
M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)
M. Huot (Vanier)
M. Lehouillier (Lévis)
M. Pigeon (Charlesbourg)
M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville)
M. Robert (Prévost)
M^{me} Roy (Lotbinière)
M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)
M^{me} Vallée (Gatineau)

Autres députés ayant participé

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
M^{me} Champagne (Champlain)
M. Deltell (Chauveau)
M. Kelley (Jacques-Cartier)
M. Pelletier (Saint-Hyacinthe)

Secrétaires de la Commission

M^{me} Emilie Bevan
M^{me} Stéphanie Boutin (jusqu'au 7 janvier 2011)

Agent de recherche

M. Pierre Skilling

Révision linguistique

M^{me} Geneviève Court
M^{me} Danielle Simard

Agente de secrétariat

M^{me} Madeleine Lévesque

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE.....	4
Agir dès la petite enfance et prévenir les difficultés en lecture.....	4
Les garçons et les filles et l'école.....	7
Les conditions socioéconomiques et les retards d'apprentissage.....	7
Les observations et les avis de la Commission	8
L'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ET LES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES	9
Des ingrédients fondamentaux de la motivation et de la réussite : la relation maître-élève et le lien de confiance famille-école.....	9
La formation et le recrutement des enseignants	11
Le nombre d'élèves par classe et la taille de l'école	12
Quelle est l'école idéale? L'école comme milieu de vie et le climat scolaire.....	13
Les parcours scolaires et les parcours de vie.....	13
Le raccrochage et l'éducation des adultes.....	14
Les jeunes et leurs aspirations.....	15
Les observations et les avis de la Commission	16
LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT ET LA VOLONTÉ COLLECTIVE DE CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE	17
Les observations et les avis de la Commission	19
LA GESTION, LE SUIVI ET LA REDDITION DE COMPTES	19
Les observations et les avis de la Commission	21
CONCLUSION.....	22
ANNEXE I – LISTE DES PARTICIPANTS	25
ANNEXE II – LISTE DES RECOMMANDATIONS	31

INTRODUCTION

LE CONTEXTE ET LES TERMES DU MANDAT DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

*« Je vis que je réussissais et cela me fit réussir davantage. »
Jean-Jacques Rousseau (cité par M^{me} Louise Boisvert, Montréal, le 27 mai 2011)*

La cause de la persévérance scolaire et de la lutte au décrochage mobilise de plus en plus de citoyens au Québec, et ce, bien au-delà des acteurs du monde de l'éducation. On peut dire que la publication du présent rapport s'inscrit dans un mouvement dont l'impulsion a été donnée il y a plusieurs années. En effet, plusieurs initiatives en ce sens ont été entreprises, depuis la création des instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire jusqu'à l'adoption de la plus récente stratégie d'action gouvernementale.

En octobre 2008, se tenaient, à Sainte-Anne-de-Beaupré, les *Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative*, qui accueillait près de 400 décideurs de toutes les régions du Québec. Ce « sommet » mettait la table pour la publication du rapport *Savoir pour pouvoir* du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, ou rapport Ménard (Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, signe le document). Dans ce rapport, publié en mars 2009, le Groupe d'action déplore le fait que plus de 30 % des jeunes Québécois « célèbrent leurs 20 ans sans avoir complété leur formation secondaire ou professionnelle¹ ». Les auteurs suggèrent de corriger le tir en s'inspirant d'initiatives québécoises prometteuses et d'autres initiatives nord-américaines ayant fait leurs preuves, et proposent un plan d'action, dont l'objectif est d'augmenter, d'ici 2020, le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans pour le porter à plus de 80 %. Les recommandations contenues dans le plan d'action du groupe Ménard touchent différents aspects du problème, comme la mobilisation régionale contre le décrochage, les jeunes enfants et les jeunes du secondaire de milieux défavorisés, les retards d'apprentissage au primaire, la stratégie d'intervention *Agir autrement*, la transition vers la formation professionnelle, l'incorporation d'outils de gestion de la performance dans le système d'éducation et la création d'une instance nationale de concertation en persévérance scolaire.

Près d'un an plus tard, en septembre 2009, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport rendait publique une stratégie d'action : *L'école, j'y tiens!* L'objectif de ce plan d'action reprend celui du rapport Ménard, soit d'augmenter le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans pour le porter à plus de 80 %, et certaines de ses pistes d'action. Ce plan se déploie en « treize voies de réussite » qui incluent la

¹ Chiffres du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), cités dans *Savoir pour pouvoir : entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, 2009, Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec [rapport Ménard], p. 9.
<http://www2.bmo.com/bmo/files/images/4/2/Savoirpourpouvoir.pdf>.

valorisation de l'éducation, l'établissement de cibles de réussite à l'échelle des commissions scolaires, l'offre d'activités parascolaires et la réalisation de projets communautaires. De plus, le plan vise un meilleur accès à la formation professionnelle et le raccrochage. Concrètement, la stratégie propose le soutien d'initiatives pour favoriser la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés, l'attribution de nouvelles places en service de garde, la réduction du nombre d'élèves par classe en milieu défavorisé, l'ajout d'« enseignants-ressources » au secondaire, la poursuite des actions pour faciliter le passage entre les formations générale et professionnelle chez les moins de 20 ans et des initiatives afin de faciliter la conciliation travail-études aux élèves de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. En outre, le Ministère a prévu la création d'un comité de vigie qui proposera des ajustements en fonction des résultats observés.

C'est dans ce contexte, le 9 avril 2009, que les membres de la Commission de l'éducation², peu après la publication du rapport Ménard et quelques mois avant l'annonce de la nouvelle stratégie gouvernementale, se donnaient un mandat d'initiative au sujet du décrochage scolaire³. La Commission étant bien au fait de ces initiatives, le mandat était motivé, entre autres, par le désir des parlementaires d'aller constater, sur place, les résultats des actions mises en œuvre en région pour lutter contre le décrochage, et d'en tirer des enseignements pour l'ensemble du Québec. Le mandat s'énonce comme suit :

ÉTANT DONNÉ la nature du phénomène du décrochage scolaire et la nécessité d'augmenter le taux de diplomation au Québec;

ÉTANT DONNÉ que ce problème se manifeste différemment dans toutes les régions du Québec et dans tous les milieux, et que ses effets sont ressentis dans tous les secteurs de la société;

ÉTANT DONNÉ l'existence de différentes initiatives porteuses de réussite en matière de persévérance scolaire;

ÉTANT DONNÉ que la Commission de l'éducation appuie, notamment, la première recommandation du rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, qui est d'« étendre à l'ensemble de la société québécoise le consensus sur la nécessité de valoriser l'éducation et la persévérance scolaire »;

² Devenue, à la suite de la réforme parlementaire adoptée le 21 avril 2009, la Commission de la culture et de l'éducation.

³ La Commission de l'éducation s'était donné en juin 2008 un mandat d'initiative sur le décrochage scolaire, mort au feu à la suite de la dissolution de l'Assemblée le 5 novembre 2008. La Commission avait entendu quatre experts en séance de travail : M. Pierre Potvin, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Laurier Fortin, de l'Université de Sherbrooke, M^{me} Claire Lapointe, de l'Université Laval, et M. Michel Perron, du Cégep de Jonquière, et cofondateur du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREPAS).

ÉTANT DONNÉ la volonté de la Commission de l'éducation de soutenir et de diffuser les solutions applicables au phénomène du décrochage scolaire;

QUE la Commission de l'éducation examine le phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec.

LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de ce mandat d'initiative se sont déroulés en deux temps. D'abord, en novembre 2009, les membres de la Commission ont entendu, en séance de travail, des experts sur le décrochage scolaire, l'éducation et la jeunesse. Ainsi, le 17 novembre, les parlementaires accueillaient M. Michel Janosz, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'étude d'évaluation de la stratégie d'intervention *Agir autrement*, M^{me} Madeleine Gauthier, sociologue à l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS-Urbanisation, et le psychologue M. Richard Cloutier. Le 24 novembre, c'était au tour de M. Paul Bélanger, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, de M^{me} Diane Pacom, professeure de sociologie à l'Université d'Ottawa, et de M. Égide Royer, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, de se présenter devant les membres de la Commission.

Puis, en mai 2010, les parlementaires se sont rendus dans deux régions du Québec, Lanaudière et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, afin de rencontrer des élèves du secondaire, des décrocheurs et des raccrocheurs ainsi que des intervenants impliqués dans l'éducation et la vie de ces élèves : enseignants, professionnels, parents, etc. En matinée, les législateurs animaient des ateliers avec ceux qui, au fond, sont les véritables experts de la question de la persévérance et du décrochage : les jeunes eux-mêmes. Les législateurs ont écouté des filles et des garçons témoigner de leur expérience, de leurs difficultés, de leurs réussites, de leurs objectifs de vie et de leurs critiques et suggestions pour le système scolaire. En après-midi se tenaient des auditions publiques où sont intervenus, en table ronde, les jeunes et les adultes qui travaillent à leur réussite. Un an plus tard, le 27 mai 2011, afin de compléter leur réflexion, des membres de la Commission ont visité une école multiethnique de Montréal pour y discuter avec des élèves, des enseignants, des professionnels et des gestionnaires.

Dans Lanaudière, une région où le taux de décrochage est élevé, les membres de la Commission ont d'abord tenu des ateliers avec des jeunes aux profils et parcours variés, en particulier des décrocheurs et des raccrocheurs, à l'école secondaire Thérèse-Martin. La table ronde publique de l'après-midi a eu lieu au Centre L'Envol. À cette occasion, les membres de la Commission ont pris connaissance d'une action menée dans de nombreuses écoles de la Commission scolaire des Samares, le projet PARER (Programme d'accompagnement rapproché des élèves à risque de décrocher); une initiative de suivi d'adolescents à risque qui semble donner de très bons résultats.

À Dolbeau-Mistassini, les députés ont voulu comprendre les raisons d'un tel succès, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui, depuis plusieurs années, a fait des progrès impressionnants au chapitre de la persévérance scolaire. Ils ont pu constater sur le terrain les raisons du succès d'une école alternative (Le Tournant) qui réussit à faire persévérer des élèves à risque qui envisageaient d'abandonner leurs études secondaires avant de connaître l'école Le Tournant. En matinée, les membres de la Commission ont discuté, lors d'ateliers, avec des élèves de l'école et, en après-midi, la table ronde a permis de nombreux échanges avec les artisans de cet établissement tout particulier.

À Montréal, les parlementaires se sont rendus à l'école La Voie, dans le quartier défavorisé et multiethnique de Côte-des-Neiges. Ils y ont rencontré des élèves de différentes origines qui se sont bien adaptés à leur nouvelle école. Ils se sont également entretenus avec des professionnels et des pédagogues travaillant à la prévention du décrochage scolaire pendant la petite enfance.

Ce n'est certes pas la première fois qu'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale se penche sur le problème de la réussite et de la persévérance scolaires. En revanche, c'est la première fois que des parlementaires sont allés rencontrer les premiers intéressés, soit les élèves, les décrocheurs et les raccrocheurs.

LES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Si le phénomène du décrochage scolaire est fort complexe, c'est en raison, notamment, de la multiplicité des facteurs de risque qui agissent différemment, par exemple, selon l'âge et le sexe. On le sait, les facteurs de risque peuvent être liés à la vie scolaire (comme les échecs répétés et le manque de motivation), à la vie personnelle (comme la toxicomanie et la délinquance), à la famille (l'instabilité de la cellule familiale, notamment) et aux conditions sociales et économiques. Il s'agit d'éléments bien connus et incontournables dans le processus menant au décrochage, dont le risque augmente avec la combinaison de ces facteurs.

Les interventions des experts entendus par la Commission et des participants rencontrés en région corroborent des analyses déjà faites sur les causes du décrochage scolaire, notamment plusieurs constats présentés dans le rapport Ménard. Parmi les facteurs discutés, l'importance capitale d'éviter un mauvais départ dès le primaire (et même avant), en particulier quant aux aptitudes en lecture, est ressortie comme une préoccupation particulièrement forte.

Agir dès la petite enfance et prévenir les difficultés en lecture

Tout le monde s'entend sur un fait majeur : il faut agir tôt, avant même l'entrée à l'école. Le psychologue Richard Cloutier a rappelé que les écarts entre les jeunes qui pourront réussir à l'école et les autres sont

décelables dès la maternelle. La prévention doit donc se faire au préscolaire, et il faut, comme l'a exprimé le professeur Égide Royer, « des interventions puissantes et précoces ».

Le professeur Paul Bélanger partage cet avis et ajoute qu'« une politique à long terme contre le décrochage ne peut ignorer les environnements éducatifs de proximité de la petite enfance, dans toutes les régions ». Par « environnements éducatifs », M. Bélanger entend les bibliothèques, les maisons de jeunes, les musées, l'accès à Internet et tous ces « facteurs éducatifs indirects » qui sont des moyens d'apprendre dès la petite enfance et tout au long de la vie. Le professeur Bélanger avance qu'il s'agit de ressources éducatives majeures, agissant en particulier là où les milieux familiaux ne peuvent compenser. Il faut y ajouter des mesures pour assurer le développement de centre de la petite enfance (CPE) et les rendre accessibles à tous.

Certains témoignages entendus dans les régions visitées vont dans le même sens : la prévention du décrochage doit se faire avant même l'entrée à l'école et l'on doit « déceler les enfants à risque » dès la petite enfance. À cet égard, un des éléments fondamentaux du problème concerne les habiletés en lecture qui, lorsqu'elles font défaut, sont source d'inégalités dans la progression des apprentissages. Une participante aux auditions de Joliette, M^{me} Chantal Gagnon, a affirmé qu'on reconnaissait un futur décrocheur dès la première année, comparant les problèmes en lecture à ceux des fondations d'une maison :

« Dret » la première année, on peut faire décrocher un enfant si l'enfant rencontre trop de difficultés. Un enfant qui ne réussit pas à lire, à apprendre ses sons comme il faut, être capable de faire une lecture normale, qui ne comprend pas sa lecture, ce que les mots, ce qu'il a lu, ce que ça veut dire, bien, je m'excuse, mais on vient de le décrocher « dret-là ». On va l'envoyer en deuxième année, mais il n'a pas eu sa base solide. C'est comme une maison, va bâtir une maison sur des sables mouvants, on a beau essayer de la construire, il va toujours avoir un coin qui va craquer, qu'on va avoir besoin de la réparer. Bien, moi, je dis que c'est la même chose pour l'école, pour l'avenir de nos enfants. Si on ne leur donne pas une base solide, on va s'en aller nulle part avec ça, parce que ça va être toujours à recommencer.

Elle a alors fait référence à un programme de lecture accompagnée (le « blitz » de lecture) qui, témoigne-t-elle, a donné des résultats impressionnants chez les enfants y participant. Certains jeunes ont aussi parlé du contact avec les livres. Dans un des groupes rencontrés à Joliette, les jeunes raccrocheurs étaient ceux qui avaient une bibliothèque dans la maison familiale.

À Montréal, pendant la séance de travail sur la petite enfance, M^{me} Louise Boisvert a insisté sur l'importance de la lecture comme clé de la réussite scolaire, en plaidant, entre autres, pour la littérature jeunesse et pour la promotion des auteurs d'ici.

Le professeur Égide Royer suggérait en novembre 2009 au moins deux pistes d'action visant l'apprentissage de la lecture : augmenter la prévention chez les enfants de trois à cinq ans, particulièrement en ce qui concerne la lecture et le comportement, et assurer à la fois un suivi systématique des lecteurs débutants, en 1^{re} et 2^e années, et une intervention solide par du personnel spécialisé auprès de ceux qui éprouvent des difficultés en lecture.

Les discussions sur la petite enfance à Montréal, le 27 mai 2011, portaient en grande partie sur la prévention du décrochage en bas âge, sur le « dépistage » et la « détection » des enfants « à risque » et sur le soutien à leur donner. Il est ressorti de ces échanges que ces efforts de prévention devaient à tout prix éviter la tentation de l'étiquetage des enfants, en raison des effets pervers d'une sous-évaluation et de « diagnostics » hâtifs, en démotivant les enfants qu'on souhaite aider et leurs parents.

Plutôt que de dépistage, de diagnostics de difficultés d'apprentissage et d'évaluation, les enfants et leurs parents ont plutôt besoin d'aide et de soutien, et qu'on leur offre tous les services nécessaires au développement des compétences (orthophonistes, travailleurs sociaux, conseillers pédagogiques...). De surcroît, il faut cultiver très tôt une relation positive avec les parents et la famille, ce que des évaluations et des diagnostics dès le préscolaire peuvent sérieusement faire échouer. En effet, des messages perçus comme négatifs de la part de l'école font non seulement du tort à l'élève, mais, dans l'éventualité où ses parents sont eux-mêmes peu scolarisés, il y a aussi un sérieux risque de « décrochage » de leur part.

Pourtant, a fait valoir M. Normand Paris de la Commission scolaire de Montréal, il ne faudrait pas non plus se priver des efforts de prévention et d'intervention auprès de certains enfants au préscolaire, afin de gagner du temps et de l'énergie par la suite pendant le parcours scolaire, au bénéfice de tous. M. Rémi Dussault a tout de même tenu à faire une mise en garde, soit de ne pas confondre difficultés d'apprentissage et difficultés d'adaptation (en raison d'un « écart culturel », par exemple).

Concrètement, un projet pilote de maternelle dès l'âge de 4 ans a suscité beaucoup d'intérêt pour le développement, entre autres, des habiletés sociales et du vocabulaire, et parce que, ouvert à tous (notamment à ceux qui ne vont pas au centre de la petite enfance), la maternelle 4 ans offre des outils pour favoriser l'acquisition des compétences des enfants sans étiqueter ni discriminer. La maternelle 4 ans, à temps plein, semble une solution intéressante pour mieux préparer les enfants à la maternelle et aux apprentissages de l'école primaire et pour créer très tôt un contact positif entre les parents (de toutes origines) et le milieu de l'éducation.

Par ailleurs, le fait d'être dans une école de Montréal où neuf élèves sur dix sont nés à l'étranger⁴ fait prendre conscience de l'importance d'adapter l'enseignement au milieu de vie dans lequel travaille

⁴ Marie Allard, « La réussite de l'école des Nations unies », *La Presse*, 5 octobre 2008, réf. du 30 mai 2011, <http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/200810/05/01-26510-la-reussite-de-lecole-des-nations-unies.php>.

l'enseignant. Milieu à majorité francophone « de souche » ou multiethnique, milieu favorisé ou défavorisé : les caractéristiques et les besoins diffèrent, et ce, dès le préscolaire. D'où la pertinence de s'interroger sur l'opportunité, dans la formation des enseignants, d'intégrer la dimension de la diversité ethnoculturelle.

Les garçons et les filles et l'école

Il est connu que plus de filles que de garçons obtiennent un diplôme d'études secondaires. C'est le cas au Québec, comme dans la plupart des pays de l'OCDE. Il reste cependant que le Québec se trouve dans le groupe de tête des États où la réussite scolaire des femmes est nettement plus marquée que celle des hommes⁵.

Des experts invités par la Commission ont traité de la question. Le psychologue Richard Cloutier parle de « vulnérabilités masculines », d'une école qu'il estime mal adaptée aux garçons et d'une résistance à reconnaître que ceux-ci vivent des problèmes particuliers. Néanmoins, si les filles ont un profil plus positif quant à la persévérance scolaire, le processus qui mène au désengagement envers l'école est le même chez les filles que chez les garçons.

Pour sa part, Égide Royer propose de porter une attention particulière à l'échec scolaire des garçons en intervenant très tôt sur les problèmes de lecture, en augmentant la présence de modèles masculins de réussite et en valorisant la contribution des hommes en éducation. Enfin, M. Royer croit que le système scolaire a besoin de plus d'enseignants masculins.

Les conditions socioéconomiques et les retards d'apprentissage

Tous les enfants ne sont pas égaux dans le système éducatif. Certains milieux offrent plus de chance aux enfants de développer leur potentiel. On sait que les enfants grandissant en milieu défavorisé sont plus sujets à abandonner leurs études, tout comme ceux qui vivent en milieu rural, qui sont issus de groupes minoritaires ou qui naissent dans une famille monoparentale. Et, bien entendu, la combinaison de ces facteurs peut aggraver la situation. Paul Bélanger va jusqu'à dire que « la guerre au décrochage est inséparable de la guerre à la pauvreté ».

Ces facteurs mis en lumière, et pour d'autres raisons, les jeunes qui arrivent au secondaire ne sont pas tous prêts au même degré. Aussi, Égide Royer préconise une intervention intensive, dès la première secondaire, auprès des jeunes qui ont des retards d'apprentissage, des problèmes de comportement ou les deux. Il favorise également le mentorat au secondaire, pour les élèves en difficulté.

⁵ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs de l'éducation – Édition 2009*, p. 118.

La question du redoublement a également été abordée. Durant les rencontres dans la région de Lanaudière, son abolition a été critiquée par certains jeunes, alors que d'autres considèrent qu'on ne devrait pas l'imposer à ceux qui échouent, car la perspective de tout recommencer donne « envie de lâcher ». Le professeur Égide Royer suggère, quant à lui, une autre avenue que le redoublement ou la promotion automatique pour combler les retards scolaires, soit celle d'« utiliser davantage la période estivale ».

Par ailleurs, à Joliette, une jeune participante a souligné l'importance de l'aide financière pour les raccrocheurs qui ont besoin d'autonomie : « Le soutien financier d'Emploi-Québec fait que beaucoup de personnes vont retourner aux études. »

Les observations et les avis de la Commission

Au sujet des facteurs de risque pouvant mener au décrochage scolaire, les membres de la Commission constatent que la multiplicité des causes fait l'objet d'un consensus auprès des experts entendus sur la question. Parmi ces facteurs, les parlementaires remarquent l'importance accordée par les participants à la nécessité d'agir de façon préventive dès la petite enfance, afin de déceler les enfants à risque et de mieux les préparer à l'école (tout en évitant le risque de l'étiquetage) en se concentrant particulièrement sur le plan des habiletés en lecture, notamment pour les garçons, plus nombreux à connaître des difficultés à ce chapitre. Les compétences en lecture sont de toute évidence une pierre d'assise d'un parcours scolaire réussi, et la Commission partage cet avis. Par ailleurs, les députés notent que la question du redoublement a été débattue et que les points de vue à ce sujet divergent.

Recommandations

Consciente de la nécessité d'agir dès la petite enfance afin de déceler les difficultés d'apprentissage et, à terme, de réduire le décrochage scolaire, la Commission suggère au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier la contribution et l'efficacité des services d'éducation préscolaire dans la prévention du décrochage scolaire, particulièrement en ce qui a trait à la lecture, à la littéracie et au comportement, et de considérer l'opportunité de mieux soutenir les services à cet égard.

Afin de tenir compte des difficultés d'adaptation qui peuvent affecter plus particulièrement les enfants de certaines familles immigrantes ou de cultures minoritaires, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier comment les services éducatifs destinés à la petite enfance peuvent contribuer à une meilleure intégration de ces enfants dans le système d'éducation québécois et à favoriser leur persévérance scolaire.

La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de favoriser les projets pilotes en maternelle, dès 4 ans. Ceci afin d'évaluer concrètement la pertinence de cette solution pour mieux préparer les enfants à la maternelle et aux apprentissages de l'école primaire et pour créer très tôt un contact positif entre les parents et le milieu de l'éducation.

L'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ET LES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES

Des ingrédients fondamentaux de la motivation et de la réussite : la relation maître-élève et le lien de confiance famille-école

Au moment de son passage devant la Commission, à partir d'un schéma sur les différents « systèmes d'influence » agissant sur l'élève, le professeur Michel Janosz a insisté sur le fait que les déterminants les plus proches sont les plus importants dans son parcours scolaire. Ainsi, selon M. Janosz, c'est ce qui se passe dans la classe qui a le plus d'influence sur le choix de l'élève de persévérer dans ses études ou de les abandonner : l'enseignant, les pairs, le climat de la classe et les pratiques scolaires en classe. De surcroît, à l'intérieur de la classe, c'est la relation maître-élève qui est la plus fondamentale dans le parcours du jeune. C'est l'apprentissage en classe qui influence le plus le désir et la décision de l'élève de persévérer ou non. En périphérie de la classe, M. Janosz note l'importance du leadership, des pratiques et du climat qui a cours dans l'établissement scolaire, ainsi que le rôle de la famille⁶.

La question plus générale du rapport des jeunes à l'autorité a également été abordée par les experts, en réponse à l'interrogation d'un parlementaire. Selon Richard Cloutier, cette relation à l'autorité n'a pas changé, comme on le croit souvent : au contraire, c'est « l'attitude des adultes » par rapport à l'autorité qui a beaucoup changé. Il y aurait un problème de « distanciation » entre les adultes et les enfants. Michel Janosz ajoute qu'il faudrait soutenir les enseignants pour qu'ils assument leur autorité tout en entretenant une relation chaleureuse avec les jeunes.

Dans le même ordre d'idées, la sociologue Madeleine Gauthier avance qu'il est devenu difficile d'instaurer la discipline à l'école parce que les enfants sont habitués à faire des choix dès le berceau. Elle ajoute que, de nos jours, on peut trouver une quarantaine d'enfants uniques dans une même classe, qui

⁶ L'équipe de recherche de M. Janosz, dans son évaluation de la Stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA), utilise cette grille suggérant que la SIAA n'a permis d'améliorer le potentiel éducatif des écoles que dans les dimensions globales et périphériques à la classe. En effet, dans les écoles évaluées, les chercheurs n'ont noté aucune amélioration en ce qui a trait à la motivation scolaire, à la performance dans les matières de base et au nombre d'élèves décrocheurs. Selon ce rapport, la SIAA n'a donc pas eu un impact suffisant sur les déterminants centraux de la motivation et de la persévérance qui sont, d'après le schéma de M. Janosz, la classe et plus spécialement la relation centrale maître-élève (Michel Janosz et autres, *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*, Montréal, Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal, 2010, 94 p. http://www.gres-umontreal.ca/pdf/rapport_fr-4mo.pdf).

n'ont donc pas l'habitude de côtoyer une fratrie. Néanmoins, la sociologue de l'INRS rappelle qu'il peut y avoir des enseignants marquants dans la vie des jeunes – en particulier au secondaire –, des maîtres dont l'influence est majeure.

Pour la sociologue Diane Pacom, le rapport pédagogique a changé. On constate un bris de confiance. D'un rapport qui était fondé sur la confiance, on est passé à une relation basée sur le doute. Les élèves qui, comme leurs parents, vivent dans une société du doute, se méfient de l'enseignant. Pour M^{me} Pacom, le rapport pédagogique subit les pressions de la bureaucratisation et de la déshumanisation. Il doit être repensé et « il faut "réenchanter" nos jeunes par des dialogues constants, du respect et de l'humanité ».

Le discours des jeunes que les parlementaires ont rencontrés va dans le même sens. Certains ont parlé d'un manque d'autorité de la part des enseignants et ont formulé le désir d'avoir devant eux des enseignants « sévères mais sympathiques ». Au-delà de cette considération, l'importance d'avoir un « modèle », d'avoir un contact avec une personne « significative » dans le milieu scolaire (enseignant ou non) est ressortie de façon récurrente et appuyée. Pour les jeunes qui se sont exprimés au cours des auditions en région, la relation maître-élève est sans conteste un ingrédient fondamental de la motivation, de la persévérance et de la réussite à l'école. En outre, certains ont fait état de leur préoccupation pour la stabilité du personnel (enseignement, services professionnels et direction), ainsi que sur le plan des programmes scolaires⁷.

Témoignage d'un élève, M. Charles Thierno (Joliette)

Ce qui peut causer un raccrochage scolaire, c'est vraiment d'avoir un lien d'appartenance [...].[...] il y a des écoles, je ne veux pas vanter ma paroisse, mais comme ici, à L'Envol, les professeurs, tu vois, ils ont un lien d'appartenance avec les élèves. Ils n'ont pas un lien d'autorité puis de dire: Je suis ton professeur, je suis plus haut que toi, ça fait que, regarde, si ça ne va pas, je vais te mettre à la direction, il y a un lien de camaraderie. Pas trop, juste assez pour dire que tu as le goût de venir à l'école, tu as vraiment le goût. Parce que, moi, dans mon cas, j'ai vraiment le goût, à chaque matin, de me lever, de venir à l'école, parce que je sais que ce n'est pas un professeur qui va me donner des ordres puis qui va me dire quoi faire quand je vais venir le voir, mais c'est quelqu'un qui va m'aider, qui est là parce qu'il veut être là puis qui est là parce qu'il veut notre bien à nous, [...] ils sont là, ils sont capables d'être stricts puis autoritaires quand c'est le temps, puis ça, je trouve ça vraiment bien. Puis c'est vraiment d'avoir des modèles pour raccrocher, pour aider les décrocheurs.

Quant à l'engagement parental et à la famille, ils jouent un rôle crucial dans le parcours éducatif d'une personne. La famille est plus importante que l'école dans le développement de l'enfant, affirme Richard Cloutier. D'ailleurs, le décrochage de certains jeunes peut être associé à un contexte familial difficile, comme l'ont rappelé certains intervenants en région. Paul Bélanger a évoqué à cet égard la nécessité de

⁷ On notera que la 13^e recommandation du rapport d'évaluation de la SIAA a trait à la réduction de la mobilité du personnel.

mesures de soutien destinées aux femmes et aux enfants qui sont victimes de violence familiale. En outre, la rencontre d'élèves immigrants à Montréal a permis de constater que la réussite des jeunes immigrants de l'école La Voie pouvait notamment s'expliquer par le fait que ces jeunes portaient en eux les risques et les sacrifices faits par leurs parents en changeant de pays.

Il reste que le lien de confiance entre la famille, l'enseignant et l'école doit être renforcé, ont exprimé des participants à Joliette. Au-delà des problèmes vécus par les jeunes et des difficultés scolaires, qui sont parfois les seules raisons pour lesquelles l'école sollicite certains parents, il faut viser le développement d'une relation positive entre la famille et l'école, et un sentiment d'appartenance non seulement des jeunes, mais également des parents envers l'école. Un jeune participant aux discussions de la matinée à Joliette suggérerait même d'obliger les parents à visiter l'école une fois par semaine.

Dans un autre ordre d'idées, certains jeunes d'âge scolaire devenus parents ainsi que certains raccrocheurs qui doivent s'occuper d'une famille, amènent l'idée de la « conciliation famille-études ». Les jeunes qui vivent cette situation ont ainsi appelé à la prise en compte des obligations et des contraintes des « élèves-parents » dans la discussion.

La formation et le recrutement des enseignants

Les spécialistes de l'éducation et de la jeunesse, invités par la Commission, ont considéré la question de la compétence et de la qualité des enseignants comme un élément crucial de la valorisation de l'école et de l'éducation. Les experts entendus déplorent que les étudiants inscrits dans des programmes d'enseignement ne soient pas parmi les « meilleurs ». La sociologue Madeleine Gauthier a en outre parlé des faibles compétences en français de nombreux candidats à l'enseignement ainsi que du pourcentage élevé d'enseignants « décrocheurs ».

En ce sens, pour Michel Janosz, la seule mesure prioritaire réside dans l'augmentation des exigences de recrutement des enseignants. Égide Royer, rappelant le « modèle finlandais⁸ » envers les candidats à l'enseignement, renchérit : il faut d'après lui accroître les exigences académiques d'admissibilité au baccalauréat en enseignement et rechercher l'excellence. En réponse à une question, il s'est dit même favorable à la création d'un ordre professionnel des enseignants, qui serait un élément de la valorisation de l'éducation.

⁸ Le Conseil supérieur de l'éducation décrit ainsi l'approche finlandaise : « En Finlande, la confiance de la famille à l'égard de l'éducation en général, et du travail du personnel enseignant en particulier, est une caractéristique majeure du système scolaire. Les Finlandais ont une perception très positive de l'éducation, la culture est très valorisée et le travail du personnel enseignant est très estimé. La qualité de leur formation, leur grade supérieur (maîtrise) ainsi que la clarté des rôles de chacun des acteurs scolaires d'un palier à l'autre du système ne sont pas étrangers à cette reconnaissance et à la confiance qui règne entre les parents et l'école. » Conseil supérieur de l'éducation, *Une école secondaire qui s'adapte aux besoins des jeunes pour soutenir leur réussite*, avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, octobre 2009, p. 39. <http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0464.pdf>.

Les jeunes et les autres intervenants entendus en région ont formulé des opinions allant dans une direction similaire. Les jeunes veulent des enseignants de qualité : cultivés, qui les respectent et qui ont un intérêt à enseigner (Dolbeau-Mistassini). Ils demandent aussi que les enseignants aient de meilleures « habiletés sociales » et une passion pour leur travail (Joliette), que s'établisse et se maintienne une relation de confiance entre les enseignants et les élèves, qui en retour vouent un respect à leurs professeurs (Dolbeau-Mistassini). Pour certains, un enseignant doit même pouvoir être un *coach* (Dolbeau-Mistassini).

De manière plus spécifique, la sociologue Diane Pacom croit qu'une formation amenant les enseignants à mieux comprendre la jeune génération serait nécessaire. Une suggestion semblable a été faite à Joliette. Ainsi, on préconise un programme de perfectionnement pour enseignants et du mentorat afin de les aider à s'adapter à chaque nouvelle cohorte. Quant à Madeleine Gauthier, elle croit qu'il faut aider les enseignants à atteindre les jeunes en difficulté.

Par ailleurs, M^{me} Pacom relativise l'importance accordée à l'utilisation des technologies en classe : pour les jeunes, *PowerPoint*, « c'est du passé » et cela ne peut remplacer les relations humaines. À l'école Le Tournant, cette question du rapport aux technologies a aussi été abordée. Les jeunes interrogés sont en faveur de l'intégration des technologies à l'école, mais de façon contrôlée. Formellement, ils ont demandé qu'on insiste sur le « social » et l'« humain ».

Le nombre d'élèves par classe et la taille de l'école

Selon Paul Bélanger, la diminution des ratios fait partie des conditions de travail appropriées à donner aux enseignants, avec, notamment, de bons outils pédagogiques, un soutien professionnel adéquat et des services parascolaires. Toutefois, selon Michel Janosz, au-delà d'un certain ratio, on ne perçoit pas de différence sur la persévérance scolaire. À son avis, pour produire des effets, la baisse du nombre d'élèves par classe doit être radicale. Pour Richard Cloutier, cette variable est difficilement mesurable et dépend du contexte.

Cette question a été abordée à l'école Le Tournant de Dolbeau-Mistassini, un établissement où on maintient un nombre réduit d'élèves par classe⁹. Au Tournant, des participants ont dit qu'un milieu scolaire de taille réduite pouvait améliorer le degré de confiance des jeunes envers les membres du personnel de l'école, en particulier dans un contexte où existent plusieurs problèmes sociaux (violence, drogue, taxage, intimidation). On a avancé que la « proximité » entre les élèves et le personnel pouvait influencer sur le comportement de jeunes à problèmes, qui auraient ainsi le désir de ne pas « décevoir » les adultes qu'ils côtoient à l'école.

⁹ Généralement le nombre est de 10 à 20 élèves par classe.

Par ailleurs, dans Lanaudière, les parlementaires ont entendu des jeunes critiquer l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage et éprouvant des troubles de comportement dans les classes. En revanche, afin de maintenir un climat d'émulation, les mêmes participants souhaitent qu'on puisse regrouper dans une même classe les élèves « forts » et « faibles ».

Quelle est l'école idéale? L'école comme milieu de vie et le climat scolaire

La sociologue Diane Pacom craint que l'école soit devenue « un lieu fade de diplomation » et demande qu'on y rallume un « foyer d'humanité ». Qu'en pensent les jeunes? Comment apprécient-ils la vie à l'école en 2010 et en quoi le climat scolaire risque-t-il de les faire décrocher? Quelle est l'école dont ils rêvent?

Des jeunes ont fait état de problèmes d'intimidation, de violence, d'exclusion et d'étiquetage. Le sentiment de rejet est toujours un facteur de risque de décrochage. Des élèves sont en difficulté et à risque à cause de l'étiquetage subi en raison, par exemple, des conditions socioéconomiques dans lesquelles ils vivent ou de leur apparence. Le jeune décrocheur se sent isolé. À Dolbeau-Mistassini, on a mentionné que l'intimidation commençait dès le primaire.

À Joliette, les jeunes qui se sont exprimés à ce sujet demandent des écoles propres, sans intimidation et sans violence. À Dolbeau-Mistassini, des jeunes parlent d'une école où on se sent en famille, et qui peut même, parfois, devenir plus accueillante que la famille elle-même. L'école Le Tournant, qu'ils fréquentent, se rapproche selon eux de cet idéal. Plus généralement, il a aussi été question du sentiment d'appartenance à l'école. À Joliette, on suggère que l'élève puisse « faire quelque chose pour l'école afin de développer une fierté et une motivation ».

Les parcours scolaires et les parcours de vie

Pour Madeleine Gauthier, le décrochage scolaire peut être considéré, (sans le banaliser) dans une perspective plus large, comme un choix possible parmi les parcours de vie, dont certains suivent la voie « normale », alors que d'autres prennent des chemins différents. La flexibilité du système d'éducation québécois est un atout, selon la professeure Gauthier. Par contre, elle estime que les compétences spécifiques (professionnelles et techniques, acquises dans d'autres filières que la formation générale) ne sont pas suffisamment valorisées par le système scolaire. M^{me} Gauthier se demande si le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas conservé quelques « rigidités ».

De fait, plusieurs participants en région ont insisté sur l'importance de l'ouverture sur des parcours particuliers qui pourraient être des facteurs de réussite scolaire. L'offre de stages est un autre sujet abordé comme occasion de faire connaissance avec différents domaines et milieux de travail. On suggère d'offrir cette opportunité dès la 1^{re} et la 2^e année du secondaire. Ce stage permettrait d'aider les jeunes à clarifier

leurs objectifs de vie et de carrière. Dans le même ordre d'idées, certains jeunes ont parlé de leurs besoins en services d'orientation. En ce qui concerne le travail à temps partiel des élèves, l'importance des mesures de conciliation études-travail (et non travail-études) a été évoquée. On sait qu'un jeune qui travaille un faible nombre d'heures de travail par semaine aurait moins tendance à décrocher qu'un élève qui n'a aucun emploi à temps partiel, mais qu'au-delà de 20 heures de travail par semaine, un jeune sera plus stressé et se consacrera moins à ses devoirs et à ses études. Le nombre de jeunes qui travaillent, de même que le nombre d'heures travaillées, tend à augmenter. Le Québec devrait-il légiférer afin de mieux encadrer le travail des jeunes et des étudiants?

Pour ce qui est de la formation professionnelle au secondaire, outre la nécessité de la revaloriser, il a été question de faciliter les « passerelles » entre le secteur général et le secteur professionnel. Précisons également qu'au Tournant, les études professionnelles sont valorisées, et l'immense majorité des élèves vise un diplôme d'études professionnelles. Une intervenante a toutefois tenu à souligner que la fréquentation du Tournant n'empêchait aucunement un jeune qui le désire d'atteindre le niveau collégial et même universitaire.

Le raccrochage et l'éducation des adultes

En plus des diverses options et possibilités offertes dans le réseau scolaire, un autre grand enjeu débattu pendant ce mandat est celui du raccrochage et de l'éducation des adultes.

Pour Paul Bélanger, il est crucial de maintenir et de financer adéquatement le réseau public d'éducation aux adultes afin de lui permettre d'exercer son rôle à l'égard des décrocheurs. Il prévient toutefois que la prévention est bien plus efficace que la correction d'un problème et que la solution « éducation aux adultes » ne doit pas être un « déversoir facile ».

Pour les participants qui, en région, ont abordé le sujet de l'éducation des adultes et du raccrochage, il faut se méfier de la « pensée magique » de la formation destinée aux adultes. À Joliette, on a évoqué un « risque de deuxième décrochage ». Aussi, pour plusieurs, il est plus crucial de chercher les meilleurs moyens de garder sur les bancs d'école les élèves qui veulent décrocher que de concentrer les efforts sur le raccrochage de ceux qui ont déjà abandonné, même si le raccrochage doit rester à l'ordre du jour.

Égide Royer y va de propositions fermes. Selon le professeur de l'Université Laval, trop de jeunes de 16 à 19 ans sont inscrits à l'éducation des adultes (près de la moitié des personnes inscrites). De plus, M. Royer suggère que, comme en Ontario (et dans une vingtaine d'États américains), on rende la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans. Pourquoi pas au Québec, demande-t-il, alors qu'il faut avoir 18 ans pour voter, acheter du tabac et de l'alcool?

Certaines motivations qui amènent quelqu'un à retourner aux études après avoir décroché sont semblables à celles qui font qu'un jeune persévère à l'école jusqu'à l'obtention de son diplôme : la clarification des objectifs de vie et de carrière en est une. On a aussi noté que, parmi les événements qui motivent les jeunes adultes décrocheurs à raccrocher, il y a le fait de devenir à leur tour parents, comme en a témoigné une participante à Joliette.

Les jeunes et leurs aspirations

Qui sont les jeunes d'aujourd'hui? L'école actuelle est-elle mal adaptée à leurs besoins et à leurs aspirations?

Diane Pacom a parlé de la condition des enfants et des jeunes d'aujourd'hui qui, dès leur naissance, sont ciblés comme consommateurs. Selon la sociologue de l'Université d'Ottawa, la richesse de la citoyenneté des jeunes en est réduite à des phénomènes de consommation. Pour Madeleine Gauthier, c'est le rapport au temps qui caractérise les jeunes de ce début de siècle, avec le désir et la possibilité de tout obtenir dans l'immédiat. Pourtant, si l'on en croit Michel Janosz, bien que la jeunesse change un peu avec les générations, la relation entre les jeunes et l'école ne s'est pas métamorphosée de manière fondamentale depuis les années 1950.

Au reste, M^{me} Pacom estime qu'il serait nécessaire de donner aux enseignants une formation sur les jeunes avec qui ils travaillent. Elle croit aussi qu'il faut inclure les jeunes dans le processus de compréhension du décrochage, de phénomènes comme l'hypersexualisation, etc.

Quant aux jeunes eux-mêmes, certains ont mentionné le désir qu'on respecte leur besoin d'autonomie et leurs particularités. À l'école Le Tournant de Dolbeau-Mistassini, les jeunes ont dit apprécier la fréquentation d'une école leur laissant « plus de liberté » et qui met l'accent sur les objectifs individuels. La question de leur rapport à la société de consommation a aussi été abordée. « La majorité de mes jeunes veut absolument gagner des sous », a dit une participante. Ce qui n'a pas empêché certains d'affirmer qu'il faudrait, à l'école, « valoriser autre chose que l'argent ».

Témoignage de Mme Mélissa Gopalkrishna (Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm) :

« [...] la majorité de mes jeunes veut absolument gagner des sous. C'est beau, les iPod, hein? C'est génial. Puis, il en veulent un. Le téléphone, c'est très, très, très fréquent aujourd'hui aussi. La majorité de mes jeunes ont un meilleur téléphone que moi. La voiture effectivement. Et des belles voitures, meilleures que la mienne. Donc, c'est un petit peu la consommation aussi, qui est là, et qui les attire énormément. »

Les observations et les avis de la Commission

Les parlementaires sont conscients que la relation maître-élève joue un rôle pivot dans la motivation et la réussite scolaire, et qu'elle est cruciale dans la perception de l'école et de l'éducation qu'aura une personne, et donc dans son choix de persévérer jusqu'au bout de son parcours. Ils prennent note également de la question de la relation des jeunes à l'autorité, du défi de rétablir la confiance à l'intérieur du rapport pédagogique et de la nécessité de mieux appuyer les enseignants dans le rôle d'autorité. Quant aux parents, les députés conçoivent qu'ils ont un rôle fondamental dans le soutien de leurs enfants à l'école et ils comprennent que le lien de confiance et la collaboration entre l'école et la famille doivent être renforcés, notamment par l'amélioration de la communication et des échanges entre l'école, les enseignants et les parents.

Les membres sont préoccupés par le problème de la formation et du recrutement des enseignants, discuté par les participants au cours de ce mandat, qui sont des facteurs cruciaux de la valorisation de l'école et de l'éducation et du renforcement du lien de confiance entre la famille et le monde scolaire. Ils prennent note également du phénomène de « décrochage » des enseignants, qui apparaît comme symptomatique de certaines difficultés relatives au recrutement et à la rétention des meilleurs candidats à la profession. Par ailleurs, les députés réalisent que l'intégration des élèves en difficulté d'apprentissage dans les classes incommode certains jeunes rencontrés et peut nuire au travail des enseignants.

Recommandations

Afin de mieux soutenir les enseignants et les futurs enseignants dans leur travail auprès des jeunes, la Commission recommande que soient développées, tant dans leur formation de base que dans leur formation continue, une meilleure compréhension des enjeux et des problèmes vécus par les différentes cohortes ainsi que des nouvelles manières d'appréhender la connaissance. La Commission suggère également l'ajout ou la bonification de techniques d'encadrement des élèves en difficulté, spécialement pendant la formation continue. La Commission invite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les commissions scolaires et les universités, dans la formation des maîtres, à agir sur ces problématiques.

Préoccupée par le fait que les victimes d'intimidation, de taxage, de violence et d'exclusion soient plus sujettes au décrochage scolaire, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prendre les mesures appropriées pour améliorer le climat dans les écoles du Québec, notamment en milieu défavorisé, avec la collaboration de l'ensemble des partenaires de la communauté.

La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux commissions scolaires de faciliter la mise en place de programmes et de parcours alternatifs, ouverts à tous les jeunes à qui le parcours scolaire traditionnel ne convient pas, et à faciliter le développement, dans les écoles, de l'offre de programmes sport-études, de programmes similaires centrés sur les arts et la culture, ainsi que de programmes de stages en milieu de travail pendant le secondaire.

Des recherches démontrent qu'un nombre raisonnable d'heures de travail combiné aux études représente un apport positif à l'apprentissage. Cependant, un horaire de travail trop contraignant peut nuire à la réussite des études. La Commission recommande au gouvernement du Québec de mieux encadrer le travail des jeunes et des étudiants afin que le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi ne compromettent pas le parcours scolaire.

La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réfléchir à des mesures visant la valorisation de modèles masculins de réussite scolaire de même que la formation et le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignants masculins.

LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT ET LA VOLONTÉ COLLECTIVE DE CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le problème de la valorisation est au cœur de ce mandat d'initiative et imprègne toute cette réflexion entreprise en avril 2009. Citons le rapport Ménard :

À maints égards, les jeunes sont le reflet de la société au sein de laquelle ils vivent. La faible valorisation de l'éducation est reconnue comme un des déterminants du décrochage scolaire. Le milieu familial du jeune, la collectivité à laquelle il s'identifie et la société en général lui transmettent des messages qui ont une incidence sur sa motivation, ou sa démotivation, à poursuivre ses efforts à l'école¹⁰.

Rappelons que, selon un sondage mené en 2005¹¹ et cité par le groupe de Jacques Ménard, la proportion de Québécois qui considèrent qu'il est « extrêmement important d'assurer une bonne connaissance de la lecture, de l'écriture et des mathématiques » ou « de développer une attitude disciplinée par rapport aux études » était plus faible ici qu'ailleurs au Canada.

¹⁰ Rapport Ménard, p. 15.

¹¹ Michel Gervais, *L'éducation : l'avenir du Québec*, 2005, cité dans le rapport Ménard.

De là à conclure que le taux de diplomation au Québec s'explique en partie par l'attitude de la société québécoise, qui valorise relativement peu l'éducation, il n'y a qu'un pas. Les experts entendus ne contredisent pas ce constat : l'éducation est peu valorisée au Québec.

Ainsi, Michel Janosz est d'avis qu'on dispose suffisamment de connaissances pour agir contre le décrochage. Toutefois, le diagnostic sur la gravité de la situation n'est pas partagé par toute la population, et les milieux « à risque » sont les plus difficiles à convaincre. À cet égard, Michel Janosz considère une seule mesure prioritaire : être plus exigeants dans le recrutement des enseignants. Égide Royer milite pour sa part pour une campagne nationale de valorisation de l'éducation et du métier d'enseignant, notamment auprès des hommes, peu attirés par cette profession.

Le psychologue Richard Cloutier perçoit une ambivalence au sujet du décrochage scolaire dans les données du Ministère. Sous quel angle faut-il interpréter les données disponibles? Doit-on adopter un discours alarmiste ou optimiste à l'égard du parcours scolaire des jeunes Québécois? Doit-on dénoncer les coûts du décrochage et la non-conformité à la norme ou défendre un choix personnel? On peut en effet se demander comment mobiliser la population contre le décrochage s'il y a une telle ambivalence au sujet de la valeur de l'éducation scolaire.

Pour Madeleine Gauthier, on ne valorise ni l'éducation ni l'enseignement, et il y a une absence de volonté collective. Or, la valorisation de l'enseignement entraîne des coûts. De plus, pour la sociologue, la dévalorisation du réseau public d'éducation par rapport au réseau privé est un symptôme de ce problème. À Montréal plus spécialement, l'exode des élèves du public vers le privé est inquiétant et déprécie le réseau scolaire public.

Paul Bélanger souhaite qu'on investisse plus de ressources dans l'école publique, en mobilisant toute la population. Le professeur de l'UQAM défend l'idée de « villes et régions apprenantes », un mouvement axé, en Europe, sur une telle mobilisation, qui, selon lui, est un élément-clé de lutte au décrochage.

Il faut sortir de l'approche en silo et conjuguer les efforts des différents acteurs, dit encore M. Bélanger. Dans le même esprit, lors des auditions de Joliette, M^{me} Peggy Houle insistait sur la place des parents parmi ces acteurs : « Il faut travailler en concertation [...] avec tous les partenaires, incluant les parents, parce que ce sont les partenaires les plus importants. » (Journal des débats). M. Bélanger estime en outre qu'une politique contre le décrochage scolaire ne peut négliger les « environnements éducatifs » (bibliothèques, maisons de jeunes, musées, accès à Internet, etc.), qui sont des facteurs éducatifs indirects et qui sont complémentaires à l'école.

La valorisation de l'éducation peut aussi reposer sur l'attachement à l'établissement d'enseignement. Le sentiment d'appartenance et l'ouverture de l'école sur le milieu sont d'autres clés de la valorisation de l'éducation, sur le plan local et régional. À l'école Le Tournant, par exemple, les jeunes font du bénévolat auprès des aînés et des enfants de maternelle et de prématernelle.

Les observations et les avis de la Commission

La Commission salue la mobilisation des communautés dans les différentes régions du Québec. Ceci témoigne de l'attachement et du sentiment d'appartenance développés envers les établissements d'enseignement locaux ce qui est un pas décisif vers la valorisation de l'école et de l'éducation.

Recommandations

Afin de développer et de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes, des familles et de la communauté – incluant le monde du travail – envers l'école et le milieu scolaire, la Commission estime que les acteurs scolaires locaux doivent bénéficier de l'autonomie et de la marge de manœuvre nécessaires afin d'aménager les programmes éducatifs en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves des différentes régions. Par la même occasion, la Commission approuve fortement les efforts des instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire et considère que ce modèle est une des voies privilégiées à emprunter pour rallier les citoyens et les décideurs locaux à l'objectif de la réussite scolaire.

La Commission incite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à prendre les moyens de mieux valoriser l'éducation et le métier d'enseignant, aussi bien à l'échelle du Québec qu'auprès de certains groupes-cibles, et de changer globalement, à long terme, la perception qu'entretient de l'éducation la société québécoise.

LA GESTION, LE SUIVI ET LA REDDITION DE COMPTES

Au bout du compte, à la lumière des données préoccupantes sur le décrochage scolaire au Québec, des conséquences connues et des analyses et témoignages recueillis au cours de ce mandat, quelle approche faut-il privilégier et comment s'assurer que les solutions choisies donnent des résultats?

La lutte contre le décrochage nécessite à la fois des mesures préventives de type universel et des mesures ciblées visant, d'une part, les élèves forts et motivés et, d'autre part, les élèves à problèmes, soutient Michel Janosz. La situation est complexe et commande des stratégies d'action multiples, dit Paul Bélanger. Au demeurant, il ne faudrait pas oublier, comme l'affirmait un intervenant de l'école Le Tournant, que « l'école standard », le parcours scolaire régulier, réussit à la grande majorité des élèves.

Pour agir contre le fléau du décrochage, en plus de s'attacher aux meilleures pratiques déjà en place au Québec, il faut s'inspirer de solutions adoptées ailleurs, en prenant comme référence les pratiques exemplaires implantées et évaluées dans plusieurs écoles en Amérique du Nord, assure Égide Royer

(par exemple le programme *Check and connect*, qui dépiste les élèves du secondaire à risque dans l'État américain du Minnesota, cité dans le rapport Ménard).

Une des pistes à privilégier pour contribuer à une amélioration de la situation est l'évaluation régulière et rigoureuse des programmes visant à encourager la réussite scolaire et à contrer le décrochage. Les initiatives nord-américaines recensées dans le rapport Ménard ont bénéficié d'un tel suivi et ont donné des résultats qui semblent concluants. Au Québec, l'ambitieuse stratégie *Agir autrement* a fait l'objet d'une évaluation détaillée par une équipe de chercheurs dirigée par Michel Janosz de l'Université de Montréal.

Cependant, en ce qui concerne la gestion et la reddition de comptes, M. André Boudreault, fondateur et directeur de l'école Le Tournant, suggère qu'on allège ce volet administratif pour le personnel des écoles :

S'il y a quelqu'un qui peut dire à M^{me} la ministre, parce qu'elle ne m'appellera pas, possiblement pas, moi, j'aimerais qu'ils nous donnent la possibilité d'être proches des enfants, proches des élèves, parce qu'on est rendus, en tout cas, je vois l'apprentissage de ça, mais on est rendus avec un volet administratif excessivement... puis je ne veux pas me lamenter, loin de là, là, mais excessivement lourd. On parle de conventions de partenariat, conventions de gestion, reddition de comptes, portraits de l'école, plans de réussite éducative, c'est plein, plein d'affaires qu'il faut s'asseoir puis prendre des journées puis des journées pour remplir de la paperasse.

J'aimerais, moi, que ça soit moins lourd, et ça, ça va nous permettre d'être proches des enfants puis d'être en mesure de régler des problèmes. Merci, Madame la Ministre.

Même s'il s'agit d'un autre dossier, notons qu'une des recommandations du rapport d'évaluation de la stratégie *Agir autrement* semble rejoindre les préoccupations de M. Boudreault. Le rapport recommande, parmi les composantes de la stratégie à revoir, « que le Ministère dépouille les planifications SIAA¹² de leur fonction de “reddition de comptes” au profit de leurs fonctions de mobilisation et de structuration de l'action ». Les auteurs du rapport cherchent ainsi « à réduire la lourdeur associée à la planification et à réduire la perte de temps et de ressources accordées à la formalisation de moyens d'action qui ne verront jamais le jour ». Selon M. Janosz et son équipe, « Le Ministère doit développer un mode de reddition de comptes qui soit moins intrusif dans le quotidien de l'action. » Il faut en outre « éviter que les personnes chargées du soutien direct aux écoles et aux enseignants soient associées aux opérations de reddition de comptes¹³ ».

¹² Stratégie d'intervention *Agir autrement*.

¹³ *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*, p. 42 et 43.

Si l'on peut comprendre la demande d'allègement des tâches administratives de la part de ceux qui travaillent avec les enfants et avec les enseignants, il n'en reste pas moins que le suivi et l'évaluation des mesures en place pour lutter contre le décrochage est une des clés pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité de ces mesures, ces programmes et ces plans d'action.

Les observations et les avis de la Commission

La Commission croit à la nécessité du suivi et de l'évaluation des mesures et des programmes de lutte au décrochage. Les députés comprennent néanmoins les préoccupations des intervenants qui, dans le milieu scolaire, souhaitent voir alléger leurs tâches administratives, particulièrement celles qui sont associées à la reddition de comptes.

En ce qui concerne la place des parlementaires dans le dossier du décrochage, elle réside notamment dans son rôle de contrôleur. Ainsi, la Commission s'engage à faire un suivi parlementaire périodique des mesures de lutte contre le décrochage scolaire (par exemple, le plan d'action *L'école, j'y tiens!*, lancé par le Ministère à l'automne 2009). Un tel suivi parlementaire (et donc public) permettrait :

- o D'éclairer les progrès et les ratés de ces mesures;
- o De proposer des correctifs et des solutions aux problèmes constatés;
- o De garder la discussion sur le décrochage scolaire dans l'espace public;
- o De faire connaître et de diffuser les bonnes pratiques en ce domaine.

De surcroît, en s'engageant dans cette voie, la Commission veillerait à ce que la lutte contre le décrochage demeure la priorité du Ministère et que les ressources financières engagées soient utilisées à cette fin, avec efficacité et efficience. La Commission s'assurerait que le Ministère, par ses programmes et ses actions, fait en sorte que les commissions scolaires et les écoles ont des ressources financières, matérielles et humaines appropriées pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires, et que les enseignants jouissent de conditions propices au soutien de leurs élèves en vue de leur succès.

Recommandation

Considérant que la place des parlementaires dans le dossier du décrochage réside notamment dans son rôle de contrôle de l'action gouvernementale, la Commission s'engage à faire un suivi parlementaire périodique des principales mesures de lutte contre le décrochage scolaire.

CONCLUSION

En allant rencontrer sur leur propre terrain des décrocheurs, des raccrocheurs et des élèves « à risque » de décrocher, la Commission croit avoir fait un geste positif. En effet, elle a créé l'occasion d'un échange avec les personnes concernées au premier chef par la question du décrochage, ceux qui en ont l'expertise la plus directe, soit les jeunes eux-mêmes. Sans être exhaustive, la réflexion engagée au cours de ce mandat a permis de corroborer des faits et des observations essentielles dans ce débat vital pour le Québec. De plus, elle a, en particulier, fait ressortir des éléments à propos desquels s'entendent les spécialistes de l'éducation et les jeunes, surtout ceux qui ont des difficultés à poursuivre leurs études selon le parcours régulier.

Partout au Québec, des personnes se mobilisent pour l'éducation et pour encourager les jeunes à réussir leurs études et à réaliser leurs rêves. Dans les deux régions visitées, les parlementaires ont pu rencontrer des femmes et des hommes de talent et de conviction, qui ne ménagent aucun effort pour aider les jeunes à croire en leurs moyens et à réaliser leurs objectifs. Ils ont entendu des témoignages précieux, parfois poignants, mais toujours source d'optimisme pour l'avenir de ces jeunes qui, si on les guide et les soutient de façon appropriée, sauront trouver leur place dans notre société et y offrir leur contribution.

Néanmoins, l'éducation n'est pas suffisamment valorisée au Québec. Dans les différentes régions, des initiatives porteuses impliquent toute la communauté et, souvent, donnent de bons résultats. Il faut soutenir ces initiatives et s'en inspirer pour convaincre toutes les sphères de la société de l'importance et de la valeur de l'éducation et du savoir. Il reste que le succès de l'entreprise repose aussi sur la relation maître-élève et sur le lien de confiance famille-école, qui sont des facteurs clés de la réussite. Les artisans de l'école Le Tournant, par exemple, parlent de leur établissement comme d'une « école du cœur ».

C'est en ce sens que s'exprimait Pascal Lévesque, du CREPAS, lors des audits de Dolbeau-Mistassini :

À toutes les semaines, il y a des médias nationaux et internationaux et locaux qui nous appellent pour nous dire: C'est quoi, le miracle saguenéen? Puis, c'est quoi, le CREPAS, comment ça se fait que ça marche? Moi, je ne suis qu'une représentation de ce que vous avez vécu ici. Quand on fait une pizza tout le monde, tout le monde connaît les ingrédients d'une bonne pizza. C'est comment on amalgame les ingrédients qui fait que ça marche, que la pâte lève ou qu'elle ne lève pas. Et, ici, bien je pense c'est une illustration de ce que vous avez pu sentir aujourd'hui, c'est simplement une question de cœur, c'est une vision commune, c'est une région, c'est une école, c'est un milieu, c'est une communauté qui décide de faire de quoi. Ça prend une couple de fous, comme on l'a dit, pour dire : Je vais commencer par défricher la forêt, après ça les autres vont me suivre.

Tout part de là. La relation entre l'enseignant et l'élève, la confiance des parents envers l'école, le sentiment d'appartenance à une école et à une région, la valorisation de la connaissance et de l'éducation sont d'abord une affaire de cœur et de rapports humains. Il faut s'assurer que nos écoles et notre système d'éducation les mettent au centre du rapport pédagogique, et veiller à ce que les acteurs scolaires locaux et régionaux aient à la fois les moyens et la marge de manœuvre pour bâtir cette confiance et ce sentiment d'appartenance.

ANNEXE I – LISTE DES PARTICIPANTS

AUDITION DES EXPERTS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE, NOVEMBRE 2009

Séance du 17 novembre 2009

Richard Cloutier, psychologue

Madeleine Gauthier, sociologue, Institut national de la recherche scientifique

Michel Janosz, professeur, École de psychoéducation, Université de Montréal

Séance du 24 novembre 2009

Paul Bélanger, professeur, Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal

Diane Pacom, professeure titulaire, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa

Égide Royer, professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval

VISITE À JOLIETTE, LE 21 MAI 2010

Élèves et décrocheurs participants aux ateliers, école secondaire Thérèse-Martin

Gueter Alexandre

Jonathan Bérubé

Marc Cormier

Sarah Desrochers

Joanie Dubé Côté

Joémie Ducharme

Annabelle Escamilla Calestagne

Jean-Luc Gauthier

Pierre-André Laforest

Mikael Lecourt

Samuel Macdonald

Sandrine Macdonald

Gabriel Maher

Annie Marcotte

Mathieu Martineau

Patricia Monetta

Catherine Paquette

Bianca Pelletier B.

Marie-Lou Provost

Gabriel Racine

Charles Ricciardo

Phillippe Ricciardo
Yan Vézina Robillard
Tomy Therien
Charles Thierno

Participants table ronde, École des arts de la scène

André Bellemare, enseignant, pavillon Montcalm
Nancy Delisle, directrice et accompagnatrice, Stratégie d'intervention Agir Autrement
Chantale Gagnon, parent
Mélissa Gopalkrishna, intervenante, Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm
Peggy Houle, directrice, école secondaire de l'Achigan
Jean Leclerc, enseignant, école secondaire Barthélemy-Joliette
Nicole Malboeuf, directrice, écoles Saint-Barthélemy, Saint-Norbert, Saint-Cuthbert
Caroline Perreault, enseignante, école secondaire de l'Achigan
Caroline St-Georges, chargée d'équipe, Carrefour jeunesse-emploi de d'Autray-Joliette
Diane Simard, parent

VISITE À DOLBEAU-MISTASSINI, LE 28 MAI 2010

PAVILLON LE TOURNANT, ÉCOLE SECONDAIRE JEAN-DOLBEAU

Élèves et décrocheurs participants aux ateliers

Francis Allard
Gabriel Belley
Jimmy Blais-Villeneuve
Keven Bonneau
Jessica Delisle-Guay
René-Pier Doucet
Kaven Duchesne
Sophie Dumais-Parent
Sabrina Gagnon
Désirée Gaudreault
Alexandra Gauthier
Pascal Gauthier
Marie-Pier Guay
Guillaume Harvey
Steeven Imbeault
Alexandre Labbé

Guillaume Marcil
Marie-Ève Marcil
Keven Paquette-Pigeault
Dominique Perron
Syntia Poirier-Trottier
Cloé Rousseau
Samuel Simard
François Tanguay
Andréanne Therrien-Simard
Julie Tremblay
François Tremblay-Gaudreault

Participants à la table ronde

André Boudreault, directeur, écoles Notre-Dame-des-Anges et Saint-Louis-de-Gonzague
Cynthia Bussièrès, intervenante en toxicomanie
Linda Comeau, enseignante, école Le Tournant
Pierre Côté, directeur, polyvalente Jean-Dolbeau et école Le Tournant
France Desgagnés, parent
Stéphane Gagné, enseignant, école Le Tournant
Sonia Larouche, enseignante, école Le Tournant
Sylvie Larouche, parent
Pascal Lévesque, Conseil régional de prévention contre l'abandon scolaire
Mélanie Painchaud, intervenante sociale
Joël Tremblay, directeur adjoint, école Le Tournant

VISITE À MONTRÉAL, LE 27 MAI 2011, ÉCOLE LA VOIE

Élèves participants aux ateliers

Nadia Ahmed
Jasmine-Malika Cabaj-Castrillo, représentante, Association étudiante de la Commission scolaire de
Montréal
Idir Ben Chabane
Idriss Camara
Roxane Domegni
Diaro Fatoumata Barry
Nahla Filali

Jade Fong-Turner

Inès Guessabi

Vincent Kesler

Rosa Lakabi

Boutaïna Laraqui

Myriam Mahfoud

Leila Manel Bekkouche

Emmanuel Mougounga

Miruna Aiuna Necula, représentante, Association étudiante de la Commission scolaire de Montréal

Violetta Potapova

Intervenants participants aux ateliers, école La Voie

Mounir Bouziane, enseignant en mathématique, école La Voie

Fatiha Djebbar, école La Voie

Lisette Drolet, enseignante de français, école La Voie

Lucien Fortin, directeur de l'école La Voie

Maria Giacomodonato, conseillère en orientation, école La Voie

Isabelle Mercier, psychoéducatrice

Lysette Tchangha, enseignante en mathématique

Françoise Verhas, enseignante en français

Participants à la table ronde, Commission scolaire de Montréal

Manon Barette, conseillère pédagogique

Louise Boisvert, conseillère pédagogique

Patrice Bonneau, agent de développement

Hélène Bouchard, conseillère pédagogique

Sophie Bourque, conseillère pédagogique

Marie-Josée Bruneau, conseillère pédagogique

Yolande Brunelle, directrice, école Saint-Zotique

Dominique Comtois, conseillère pédagogique

Rémi Dussault, conseiller pédagogique

Normand Paris, coordonnateur, Bureau des services éducatifs complémentaires

Céline Ratelle, conseillère pédagogique

ANNEXE II – LISTE DES RECOMMANDATIONS

LES FACTEURS QUI FAVORISENT LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

1. *Consciente de la nécessité d'agir dès la petite enfance afin de déceler les difficultés d'apprentissage et, à terme, de réduire le décrochage scolaire, la Commission suggère au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier la contribution et l'efficacité des services d'éducation préscolaire dans la prévention du décrochage scolaire, particulièrement en ce qui a trait à la lecture, à la littéracie et au comportement, et de considérer l'opportunité de mieux soutenir les services à cet égard.*
2. *Afin de tenir compte des difficultés d'adaptation qui peuvent affecter plus particulièrement les enfants de certaines familles immigrantes ou de cultures minoritaires, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'étudier comment les services éducatifs destinés à la petite enfance peuvent contribuer à une meilleure intégration de ces enfants dans le système d'éducation québécois et à favoriser leur persévérance scolaire.*
3. *La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de favoriser les projets pilotes de maternelle, dès 4 ans. Ceci afin d'évaluer concrètement la pertinence de cette solution pour mieux préparer les enfants à la maternelle et aux apprentissages de l'école primaire et pour créer très tôt un contact positif entre les parents et le milieu de l'éducation.*

L'ÉCOLE, LES ENSEIGNANTS ET LES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES

4. *Afin de mieux soutenir les enseignants et les futurs enseignants dans leur travail auprès des jeunes, la Commission recommande que soient développées, tant dans leur formation de base que dans leur formation continue, une meilleure compréhension des enjeux et des problèmes vécus par les différentes cohortes ainsi que des nouvelles manières d'appréhender la connaissance. La Commission suggère également l'ajout ou la bonification de techniques d'encadrement des élèves en difficulté, spécialement pendant la formation continue. La Commission invite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les commissions scolaires et les universités, dans la formation des maîtres, à agir sur ces problématiques.*
5. *Préoccupée par le fait que les victimes d'intimidation, de taxage, de violence et d'exclusion soient plus sujettes au décrochage scolaire, la Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de prendre les mesures appropriées pour améliorer le climat dans les écoles du Québec, notamment en milieu défavorisé, avec la collaboration de l'ensemble des partenaires de la communauté.*
6. *La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux commissions scolaires de faciliter la mise en place de programmes et de parcours alternatifs, ouverts à tous les*

jeunes à qui le parcours scolaire traditionnel ne convient pas, et à faciliter le développement, dans les écoles, de l'offre de programmes sport-études, de programmes similaires centrés sur les arts et la culture, ainsi que de programmes de stages en milieu de travail pendant le secondaire.

- 7. Des recherches démontrent qu'un nombre raisonnable d'heures de travail combiné aux études représente un apport positif à l'apprentissage. Cependant, un horaire de travail trop contraignant peut nuire à la réussite des études. La Commission recommande au gouvernement du Québec de mieux encadrer le travail des jeunes et des étudiants afin que le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi ne compromettent pas le parcours scolaire.*
- 8. La Commission recommande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de réfléchir à des mesures visant la valorisation de modèles masculins de réussite scolaire de même que la formation et le recrutement d'un plus grand nombre d'enseignants masculins.*

LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT ET LA VOLONTÉ COLLECTIVE DE CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

- 9. Afin de développer et de renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes, des familles et de la communauté – incluant le monde du travail – envers l'école et le milieu scolaire, la Commission estime que les acteurs scolaires locaux doivent bénéficier de l'autonomie et de la marge de manœuvre nécessaires afin d'aménager les programmes éducatifs en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves des différentes régions. Par la même occasion, la Commission approuve fortement les efforts des instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire et considère que ce modèle est une des voies privilégiées à emprunter pour rallier les citoyens et les décideurs locaux à l'objectif de la réussite scolaire.*
- 10. La Commission incite le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à prendre les moyens de mieux valoriser l'éducation et le métier d'enseignant, aussi bien à l'échelle du Québec qu'auprès de certains groupes-cibles, et de changer globalement, à long terme, la perception qu'entretient de l'éducation la société québécoise.*

LA GESTION, LE SUIVI ET LA REDDITION DE COMPTES

- 11. Considérant que la place des parlementaires dans le dossier du décrochage réside notamment dans son rôle de contrôle de l'action gouvernementale, la Commission s'engage à faire un suivi parlementaire périodique des principales mesures de lutte contre le décrochage scolaire.*

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
sec.commissions@assnat.qc.ca

